



Entraîneur chef ou entraîneuse cheffe – Tennis

Statut du poste : Contractuel

Horaire du poste : À discuter au moment de l'entrevue

Salaires : À discuter selon l'expérience. Le salaire est établi sous forme de montant forfaitaire, déterminé en fonction des conditions du marché et du nombre de semaines de travail.

Lieu de travail : Montréal

Date d'entrée en fonction : 17 août 2026

Durée du contrat : du 17 août 2026 au 1^{er} mars 2027 avec possibilité de reconduction.



VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité du responsable des sports et du coordonnateur de l'équipe de tennis, l'entraîneur chef ou l'entraîneuse cheffe planifie, organise, coordonne, anime et encadre l'ensemble des activités de l'équipe de *tennis* du Collège André-Grasset.

Plus spécifiquement, il ou elle :

- Planifie et encadre les entraînements de l'équipe à raison de trois entraînements par semaine, en soirée, pendant l'automne;
- Reste disponible pour les compétitions lors de fins de semaines;
- Travaille en étroite collaboration avec le ou la responsable des sports et le coordonnateur de l'équipe de tennis;
- Planifie, organise et dirige les activités de recrutement, le cas échéant;
- Encadre les athlètes à l'occasion des compétitions.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES:

- Capacité et facilité à travailler avec la clientèle de jeunes adultes (17-20 ans);
- Une connaissance du *tennis* de haut niveau (un atout);
- Formations spécifiques requises par la fédération sportive (PC1 au minimum).

POUR POSTULER

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 12 juin à midi, par courriel à : cv@grasset.qc.ca

Le Collège André-Grasset souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en matière d'emplois. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes sur demandes aux personnes en situation de handicap.

Toutes les informations reçues seront traitées de façon confidentielle et seules les candidatures retenues seront contactées.